

CDS Info

N° 141 - Octobre 1995

Feuille de liaison du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉO DU JURA

Rédaction : J.C.FRACHON - Rue de l'Eglise 39800 Colonne - Tél.: 84.37.53.43
Président : J.PASTEUR - Rue Principale 39800 Miéry - Tél.: 84.37.08.79
Date limite d'envoi des manuscrits pour le n°142 : 20 décembre 1995

FONCTIONNEMENT DU C.D.S

TRENTENAIRE DU C.D.S.

Ça se précise !

La célébration du Trentenaire de notre C.D.S., prévue pour ce printemps, a été plusieurs fois remise. Il semble qu'on tienne enfin une date et un lieu "assurés".

Tous les membres du C.D.S. (ainsi que les "Anciens", que nous cherchons actuellement à contacter) sont conviés à un repas amical, aux frais des participants.

La fête se déroulera

le samedi 2 décembre en soirée

**au Centre de Montagne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
(géré par notre collègue Bertrand Margotton)**

**à Lajoux (Jura)
Tél.: 50.41.31.51**

Tarif : 120 F (apéritif, vin et café compris).
Une partie des frais pourra être prise en charge par le C.D.S.

Possibilité de coucher sur place, pour ceux qui pensent dépasser 0,5 g d'alcool dans le sang...
Tarif : 75 F pour nuitée et petit-déjeuner.

Venez nombreux ! Apportez vos documents et souvenirs datant des débuts de notre C.D.S. !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1995

Tous les membres du CDS sont convoqués à l'Assemblée Générale annuelle, qui aura lieu :

Samedi 16 décembre 1995

à partir de 13 h 30

à Poligny (Jura)

Salle de réunion dans la cour de la Mairie

• Ordre du Jour

1) Bilan 1995

- * Rapport moral
- * Rapport financier
- * Rapport des commissions (Canyon, Enseignement, Exposition, Fichier, Guidage, Publications, Secours)

2) Elections et projets 1995

- * Relance de la commission Environnement
- * Projets des commissions et désignation de leurs présidents
- * Budget 1996

• Appel de candidature

1) Comité Directeur

Lors de notre dernière AG (10.12.1994), les élections ont porté à 13 le nombre des membres du Comité Directeur. Nos nouveaux statuts prévoyant un effectif de 15, il restait deux sièges à pourvoir, demeurés vacants faute de candidats appropriés : un siège réservé à un médecin, un autre à un éducateur sportif. Ce dernier est actuellement pourvu de fait par J.C.Frachon, désormais titulaire du Brevet d'Etat de spéléologie, ce qui libère un siège

"non réservé". D'autre part, le siège occupé par J.Y.Fahys, disparu tragiquement en mai dernier, est lui aussi vacant.

C'est donc, à ce jour, trois postes qui restent à pourvoir, dont un réservé à un médecin.

Les candidatures sont recevables jusqu'au jour de l'A.G., et doivent être adressées au Président du CDS (adresse ci-dessus).

Conditions : pour être éligible, il faut être majeur et licencié FFS depuis au moins 2 ans.

2) Commission Environnement

Dans l'hypothèse (probable) d'une relance de la commission Environnement (en sommeil depuis 1987...), le poste de président de cette commission sera à pourvoir. Les candidatures sont recevables jusqu'au jour de l'A.G., et doivent être adressées au Président du CDS (adresse ci-dessus).

Le Bureau du CDS

COMITÉ DIRECTEUR DU 22.09.1995

Le Comité Directeur du CDS s'est réuni à Longchaumois le 22 septembre. Principaux points abordés :

1) Borne aux Cassots (39-Nevy-sur-Seille)

Suite à nos propositions, un bail pour la gestion de la grotte a été proposé au CDS par la commune de Nevy-sur-Seille. Il a été soumis aux membres du Comité Directeur. Le maire ne voulant pas vendre, on ne peut espérer mieux qu'un bail (malgré la possibilité de rupture de l'une des deux parties, un an à l'avance). Bien que dans son ensemble le document retrace bien nos volontés, il est nécessaire de connaître mieux comment nous sommes assurés. Il serait souhaitable de retirer notre responsabilité envers les dégâts éventuels à la grotte ou à son système de fermeture. Le CDS pourrait s'engager à porter plainte. Le terme d'imprudence est employé ; mais comment définir une imprudence ? Préciser le problème du siphon sur l'autorisation d'accès que délivrera le CDS sera plus significatif.

Une prochaine réunion (le 29.09.95 en Mairie, initialement prévue pour signer le bail) sera l'occasion de proposer ces quelques modifications.¹

2) Enquête sur l'accès aux cavités

Suite à l'enquête lancée par la Fédération, une liste de 28 cavités est définie. Nous devons reprendre contact avec la F.F.S. pour plus de précision. Il est prévu de contacter tous les clubs.

¹ NDLR : Le bail a été signé le 06.10.1995. Voir article de J.Pasteur.

3) Fermeture du gouffre de Sièges (39- Viry)
Actuellement une seule clef est délivrée. C'est Christian Locatelli (Oyonnax) qui la possède. Un groupe de travail est créé pour faire face à ce problème (Sylvain Collin, Eric David, Jean-Luc Gabet).

4) Guidage

Il ressort de cette année un manque de cadres. 47 journées ont été effectuées courant juillet/août pour 548 personnes. Le CDS doit-il à nouveau avoir une politique d'aide à la formation de cadres ? Une question est posée : le CDS doit-il avoir une politique d'action contre les non-brevetés qui font du guidage spéléo ?

5) Trentième anniversaire du CDS

Il est arrêté de faire un repas courant novembre. Bruno Mischler et François Jacquier se chargent de l'organisation.

6) Réfection de l'exposition du CDS

Création d'un groupe de travail pour tâcher de faire avancer la question : Eric David, Jean-Luc Gabet, François Jacquier, Bruno Mischler.

7) Bénéfices de la vente d'accus

La vente d'accus, organisée par Stéphane Nore, a rapporté 2 300 F non budgétisés. Il est décidé d'attribuer 1 000 F à la commission Environnement et 1 300 F de provision pour la Borne aux Cassots.

8) Courrier aux Maires

Il est prévu d'adresser un lettre aux Maires des communes sensibles spéléologiquement parlant. Une ébauche est présentée par Eric David.

9) Caborne de Menouille (39-Cernon)

Le nettoyage de l'entrée de la Caborne de Menouille est repoussé à l'année prochaine.

10) Sauvetage des Moulins (39-Septmoncel)

Suite au secours des Moulins (21.06.1995), la préfecture rechigne à payer les pertes de salaires. Le CDS donne un avis défavorable à ce que la Fédération rembourse éventuellement les frais engagés lors du secours.

11) Exercice annuel de sauvetage

L'exercice annuel de secours départemental est reporté à l'année prochaine.

12) Commission Environnement

Il est important que la commission Environnement renaisse. A cet effet, un appel de candidature est lancé, pour l'élection du président lors de l'assemblée générale. En attente, Sylvain Collin est délégué à ce poste.²

Jean-Luc GABET

² NDLR : Cette commission (sous le nom de "Protection du Karst") a fonctionné sans discontinuer de 1972 à 1987, puis est tombée en sommeil à cette date. Les responsables qui s'y sont succédé sont : P.Racle (1972), P.Pelat (1973), P.Murat (1974), J.P.Mermet (1975), M.Cottet (1976-1980), R.Le Pennec (1981-1982), J.C.Frachon (1983), M.Laniessse (1984-1985), C.Prost (1986-1987).

BORNE AUX CASSOTS (39-NEVY)

1) Bail de location

Le jeudi 06.10.1995, le protocole d'accord entre la commune de Nevy-sur-Seille et le CDS 39 au sujet de la Borne aux Cassots a été signé.

La décision de signer avait été prise lors de la dernière réunion du Comité Directeur du 22.09.1995 à Longchaumois.

A compter de ce jour, seul le CDS peut délivrer les autorisations de visite.

2) Travaux

Les travaux de consolidation de l'entrée ont commencé le 01.10.1995. Actuellement, il n'est plus possible (pour très peu de temps) d'entrer dans la grotte : le porche est éboulé jusqu'à la porte.

3) Demande de main-d'oeuvre

Quelques âmes charitables sont souhaitées pour jouer aux sherpas... En effet, le 19.11.1995, trois mètres-cube de sable seront à monter de la route à la grotte. Merci d'avance de votre aide.

Pour tout renseignement : tél.84.37.08.79

J.PASTEUR

BORNE AUX CASSOTS (suite)



Concernant la gestion de la Borne aux Cassots par le C.D.S.

Je tiens tout particulièrement à remercier le C.D.S. ou les individus qui ont traité le sujet.

Résidant sur le secteur et en bons termes avec les

conseillers de la Municipalité de Nevy-sur-Seille, j'ai été convié à assister à la première réunion que l'on peut qualifier de réunion d'approche (diplomatie, courtoisie, contact...) et qui s'est d'ailleurs fort bien passée.

La suite est une nébuleuse.

L'affaire est traitée (par qui ? avec qui ?), des décisions sont engagées (contenu ?), l'entrée est démolie, empêchant tout accès (qui a été prévenu ?), des travaux sont décrétés (par qui ? quel genre de travaux ? quand ? coût ?). Bref, autant de renseignements qui ne nous concernent pas.

Travaillant sur cette cavité depuis des années et n'étant en mauvais termes ni avec le C.D.S. ni avec les spéléos en général, il faut bien admettre qu'il y a là sujet à réflexion.

D'aucuns diraient que l'on s'est fait m...

Bref, si le ou les "décideur(s)" en question possédaient un brin de savoir-vivre agrémenté du sens de la collectivité et de la concertation, ils

auraient eu la délicatesse d'informer leurs collègues des démarches en cours.

Nous laisserons libre-cours à toutes les explications de ces "décideurs" attentionnés voudront bien nous donner, et sur ce point au moins nous sommes sûrs qu'il y aura sujet à discussion.

Toutefois, n'oublions pas que l'accès à cette cavité est désormais lié au renouvellement d'un bail ou d'une convention, et que rien n'est définitivement acquis.

J.N.OUTHIER

Spéléologue *

(* voir CDS-Info n°140)

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Général nous impose le 31.12.1995 comme date limite de dépôt des demandes de subventions pour 1996. Toute personne souhaitant organiser un stage de quelque sorte que ce soit, ou y participer, doit me le faire savoir pour le 01.12.1995. Même chose pour l'organisation de manifestations, grotte ouverte, nettoyage de cavité ; bref, toutes sortes de manifestations pouvant prétendre à une enveloppe.

Passée cette date, aucune aide financière ne sera délivrée.

J.PASTEUR

EXPOSITION DU C.D.S.

Les panneaux d'exposition du C.D.S. souffrent d'un vieillissement (ils datent de plus de 10 ans) et ne sont plus guère présentables dans le cadre de manifestations. Pensant que ce type de promotion pour notre activité demeure un outil utile pour le C.D.S. et les clubs, nous envisageons une remise en état au cours de cet hiver. Nous sommes actuellement à la recherche auprès de fournisseurs spécialisés de supports convenant à nos besoins (solidité, transport, prix). Dans un deuxième temps, un groupe de travail sera constitué pour définir les supports, établir et constituer l'exposition.

Dès maintenant, nous recherchons un ou deux mannequins, ou au moins des têtes, pour les joindre aux panneaux afin de permettre la présentation d'équipement.

Les personnes intéressées pour participer à cette action ou fournir du matériel peuvent contacter Eric David qui coordonne les travaux.

E.DAVID

Assemblée Générale du C.D.S.

Samedi 16 décembre 1995 (à 13 h 30)

Poligny (Salle de la Mairie)

MATÉRIEL ET TECHNIQUES

TESTS DE CORDE

Le S.C.San-Claudien possède un montage pour simuler des chocs de facteur 1 avec un poids de 80 Kg. Si vous désirez effectuer des tests de chocs sur des cordes en votre possession, prenez contact avec Eric David. Il faut fournir un ou deux morceaux d'un mètre (noeuds compris) par corde à tester.

E.DAVID

PÉTARDEZ FACILE !

Lu dans "Spéléo - La spéléo grand format" n°19 (janv.-mars 1995) un article de Jo Marbach consacré à la désobstruction "soft" à l'aide d'un percuteur manuel et de cartouches pour pistolet cloueur Spit (calibre 6,3 mm). Rappelons que cette technique a été primitivement imaginée par des collègues italiens, et importée il y a quelque temps déjà dans le Jura par l'inventif Eric David.

J.C.FRACHON

SPÉLÉO-SECOURS

ALERTE SPÉLÉO-SECOURS

Appel aux sapeurs-pompiers de Dole, le 17 septembre vers 16 h 20, par une habitante de La Loye, suite au retard de son mari accompagné de deux personnes (tous non fédérés), parti en visite d'une cavité dans la région de Poligny (Champ-Guillobot ?), et ayant prévu d'être de retour à 14 h. L'alerte a été aussitôt transmise à Lons, au centre départemental d'alerte S.P., qui a cherché tout-de-suite à contacter des responsables du SSF 39. Il lui a fallu descendre assez loin sur la liste d'appel du SSF (à ce moment de la journée, nous étions pour la plupart absents de notre domicile). S.Nore et E.David ont néanmoins pu joindre le Centre de Lons à 16 h 45, au moment où l'alerte était levée par suite du retour des retardataires.

Nous profitons de cette alerte pour attirer l'attention sur l'importance de l'horaire de retour que nous donnons. De grosses inquiétudes naissent dans l'esprit des gens qui restent en surface. Il convient donc d'établir un horaire avec une marge de sécurité, compte-tenu des aléas habituels. Nous n'avons pas le droit de laisser sans indication les personnes qui restent

en surface. Il faut indiquer la cavité visitée, et ne donner qu'un seul et unique horaire de retour pour éviter les confusions (consigne diffusée dans Info-SSF n° 38, sept.1995, J.P. Couturier).

Le SSF 39 a publié début 95 une brochure de conseils, destinée aux familles des spéléologues jurassiens. Vous pouvez en obtenir, si ce n'est fait, auprès de Eric David.

E.DAVID

EXERCICE TRANSMISSION

Cette formation s'est déroulée le dimanche 10 septembre à la grotte de la Grusse (Saint-Claude).

Dix personnes avaient effectué le déplacement (SCSC : 5 ; SCL : 2 ; SCFRA : 2 ; ASSC : 1). Après une matinée consacrée, en fonction des participants, soit à une présentation du matériel, soit à une révision de son emploi, l'après-midi fut consacrée à la mise en place du téléphone dans la grotte (entrée et réseau supérieur).

E.DAVID

RENCONTRE ARTIFICIERS

Une rencontre des artificiers-spéléologues franc-comtois et alsaciens s'est tenue à Clermoulin (Doubs), les 16 et 17 septembre 1995. S.Nore et E.David y ont participé.

Le thème de cette rencontre était la gestion d'une désobstruction en secours et l'utilisation des micro-tirs. Notre expérience acquise dans ce domaine depuis quelques années nous a permis d'informer nos collègues sur les possibilités et l'efficacité des micro-tirs, notamment lors de l'exercice pratique simulant l'action d'équipes désobstruction pour la mise au gabarit d'une cavité au passage d'une civière.

E.DAVID

PAS D'AFFOLEMENT

A la suite de plusieurs accidents spectaculaires en gouffre ou en canyon, les médias (surtout) et les pouvoirs publics se sont une nouvelle fois émus à propos du coût des sauvetages : ne devrait-on pas faire payer les secours ? Un article du *Monde* (26 août) évoque cette possibilité et annonce une décision de la "Sécurité civile", s'appuyant notamment sur des déclarations tronquées de P.H.Fontespis-Loste (président du S.S.F. national) et G.Quer (président de la Commission Canyon FFS).

Certains ont cédé à l'affolement et ont cru que désormais les secours allaient devoir débours des millions de centimes.

Il convient de rester -provisoirement ?- serein, si l'on en croit la récente réponse du Ministère de l'Intérieur à la question écrite de plusieurs parlementaires (JO n°30 du 27.07.95), confirmant la situation antérieure : gratuité des secours et égalité de tous les citoyens, rappelées notamment par l'ordonnance du 11 mars 1733, la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et le préambule de la constitution du 27 octobre 1946. Pas question pour l'instant de réformer la Constitution !

J.C.FRACHON

LU DANS LA PRESSE

Lu dans "La Voix du Jura" n°2655, du 12 octobre 1995, l'article suivant :

SIROD

Un pompier mordu par un chien

Dimanche, 1er octobre, un chasseur donnait l'alerte, pour secourir son chien tombé dans une lézine, dans le bois de Treffay.

A l'aide d'un marteau-piqueur, pour élargir l'entrée du trou, les pompiers de Sirod parvenaient au bout de 3 jours à localiser le chien.

Du fond du boyau de 7 mètres, le Caporal Christian Morel, voulant prendre l'animal, était violemment mordu au visage ! Le pompier recevait des soins à l'hôpital.

No comment...

J.C.FRACHON

ACCIDENT MORTEL EN CÔTE-D'OR

Un plongeur non spéléologue a trouvé la mort dans la source de la Douix, à Chatillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 23 juillet dernier : en l'absence de fil d'Ariane dans un passage-clé, il s'est égaré et n'a pu regagner la sortie. L'évacuation a été assurée par le SSF 21.

J.C.FRACHON

MATÉRIEL

Mise au point par Stéphane Nore d'un lot de matériel (contenu dans un kit) pour la protection d'une victime en cas d'emploi d'explosif à proximité (spéléo décoincé d'une étroiture par l'emploi de micro-charges explosives, connues sous le code "MT2R" : Micro Tir Rapide Rapoché).

E.DAVID

Repas du Trentenaire

Samedi 2 décembre 1995

Lajoux (C.M.C.C.I.P.)

CANYON

INTERDICTION

Depuis le 29 Juillet 1994, une réserve de "chasse et de faune sauvage" a été instituée sur des parcelles des communes des Chalesmes, Foncine-le-Bas, Foncine-le-Haut et des Planches-en-Montagne.

Il en découle une restriction très sévère quant à la fréquentation. L'escalade notamment y est interdite (article 9). Suite à des rumeurs qui laissaient entrevoir que la pratique du canyoning pouvait être concernée par cette interdiction (bien que non mentionnée dans l'arrêté), la commission Canyon, qui menait déjà une "enquête" à propos d'incidents dans les gorges de la Langouette, est entrée en relation avec les autorités compétentes...

Hélas, comme il fallait s'y attendre, un courrier émanant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, en date du 19 septembre 1995, nous informe que l'interdiction s'étend dorénavant au canyoning. Cette mesure nous interdit donc la descente des gorges de Malvaux, ainsi que des cascades du Bief des Ruines, qui heureusement ne sont pas des "musts" en la matière, et qui seront déséquippées prochainement.

La Langouette quant à elle reste toujours praticable heureusement. Théoriquement, une signalisation sera en place. Merci de faire circuler l'information.

D.GUYETAND

JOURNÉE NATIONALE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Le 15 juillet 1995, la Commission Canyon de la FFS organisait la journée nationale "Prévention et sécurité en Canyoning". Dans le Jura, j'étais donc en charge d'animer cette journée avec l'aide de pratiquants locaux, ainsi qu'avec des représentants d'administrations telles que Préfecture, Jeunesse et Sports, pompiers, etc... Seuls les gendarmes du PGM des Rousses avaient fait le déplacement. La journée a consisté à aller à la rencontre des pratiquants de tous poils (fédérés ou non), afin de nous faire connaître, et de leur remettre une documentation relative à la formation, à la sécurité, ainsi qu'aux différentes actions de la Co-Canyon FFS. Ces documents ont été cofinancés par les Conseils Généraux de la plupart des départements à canyons, dont le Jura.

Parallèlement, un sondage, sous forme d'un formulaire à remplir sur place, était réalisé, afin de mieux cerner les pratiquants (origine géographique et sportive, formation, matériel, at-

tentes, etc...). C'est environ une quinzaine de personnes qui sont tombées dans les mailles de notre filet, dont un groupe pas très fier de tomber justement sur des "emmerdeurs" prônant la sécurité.

Mais cette opération ponctuelle ne doit pas faire oublier l'action continue menée sur les sites au gré des rencontres tout au long de la saison, ainsi que le bilan en accidents qui est satisfaisant et même miraculeux puisque rien de grave ne s'est produit.

D.GUYETAND

ACTIONS 1995 ET PROJETS 1996

1) Bilan succinct des actions 1995

La plupart des opérations entreprises en matière de canyon ont été réalisées sous "étiquettes multiples" et mal définies, c'est à dire souvent à la fois au nom de Haut-Jura Canyon, Spéléo-Club San-Claudien, et Co-Canyon du CDS 39.

Voici quelques dates ou actions à retenir:

- Réunion avec le comité Rivière à St-Claude (24 février).
- Réunion commune co-canyon CDS 01 et CDS 39 à St-Claude afin de "cerner" les pratiquants hors structure FFS (1er avril).
- Journée formation (faisant suite à la réunion du 1er Avril) aux falaises du Becquet (30 avril).
- Démarches auprès du Conseil Général pour financement plaquette.
- Journée prévention et sécurité (15 juillet).
- Stage initiation organisé par Bertrand Margotton et annulé faute de participants (23-29 juillet).
- Encadrement canyon pour le compte du Club des Sports des Rousses (juillet et août).
- Poursuite des équipements des sites.
- Contacts avec différentes municipalités et administrations pour information et résolution de problèmes d'accès, de fréquentation, etc...
- Etude de sites pollués pour le compte du PNR du Haut-Jura.

2) Projets pour 1996 :

- Stage initiation
- Sortie collective CDS

D.GUYETAND

LU DANS LA PRESSE

• Lu dans Le Progrès-Les Dépêches du mercredi 16.08.1995, un article avec photos en première page, titré "Canyoning : vigilance dans le Haut Jura", tout à la gloire du peloton de Gendarmerie des Rousses.

Il est tout-de-même question de Dominique Guyétand et de la "Commission Canyon", sans autre précision... Regrettons une fois de plus

qu'il ne soit pas fait mention du CDS. Domage...

• Lu dans Le Progrès-Les Dépêches du jeudi 24.08.1995 un article avec photo couleur en première page, relatant le sauvetage d'un groupe d'adolescents et de leurs moniteurs, bloqués par une crue dans le canyon de la Fouge, à Cerdon (Ain)

J.C.FRACHON

ACTIVITÉS DES CLUBS

G.R.S. POLINOIS

• Traçage de la perte de Combe Nicot, à Dampierre (Jura)

Plusieurs pertes avaient été repérées en 1994 par Guy Treffot. Ces pertes, situées un kilomètre au nord de la source du Chalet, s'ouvrent en bordure de la forêt d'Arme (Bois Clair) et sont alimentées par des écoulements superficiels temporaires, provenant de formations imperméables (couverture d'altération plio-quaternaire).

L'hypothèse d'une relation hydrologique entre ces pertes et l'exurgence du Chalet était étayée par l'existence de plusieurs failles parallèles au trajet souterrain présumé.

L'expérience de traçage réalisée le 19.05.95 à la suite des fortes précipitations survenues la veille a confirmé cette hypothèse : moins de 2 h 30 après l'injection, le colorant réapparaissait de manière massive à la source du Chalet, mettant en évidence une vitesse de transit supérieure à 400 m/h.

La célérité de la circulation ne nous surprend guère, compte-tenu de la taille du collecteur reconnu sur 140 m lors des pompages entrepris à l'automne 1994 (cf. CDS-Info n°135).

Il convient de noter que les écoulements souterrains étaient contrariés par la crue du Doubs survenue ce jour-là, provoquant un relèvement du plan d'eau de l'ordre de 40 cm à l'entrée de la source. Ce contre-courant bloquant l'évacuation du colorant durant près de 24 h provoqua l'émoi que l'on imagine auprès de la population locale !

• Caractéristiques :

Traceur (fluorescéine)	1 kg
Distance en ligne droite	1 050 m
Dénivelé	31 m
Vitesse	> 400 m/h

• Conditions hydrologiques :

Débit à la perte	> 10 litres/s
Débit à la source	Inconnu (crue)

Avec la collaboration de J.P.Mettetal (DIREN Franche-Comté) pour la fourniture de fluorescéine, et de M.Berthet (Dampierre).

G.TREFFOT

SPÉLÉO-CLUB DU JURA

Quelques cavités inédites (non publiées et ne figurant pas à l'inventaire du CDS Jura), dont l'exploration par le SC Jura est parfois déjà ancienne...

- **Gouffre du Burin (39-St-Maurice)**

868,33 - 179,15 - 855

Puits de 3,5 m, diaclase 4 m, coulée stalagmitique.

- **Gouffre Dépotoir (39-St-Maurice)**

869,12 - 178,79 - 970

(Parcelle 9). Puits de 11 m (diamètre 1,5 m), avec palier à -3 m. Chamier.

- **Gouffre de la Ferme (39-St-Maurice)**

870,18 - 179,00 - 1060

Dans le pré, non loin des ruines. Orifice étroit (1 x 0,50 m). Puits de 2 m dans l'argile, puits de 2,5 m dans le calcaire mameux.

- **Grotte Tunnel (39-St-Maurice)**

869,91 - 178,97 - 1090

Doline d'entrée 3,5 m. Diaclase avec éboulis jusqu'à -8 m. Petite salle (3 x 3 m). Eboulis remontant et cheminée 4 m débouchant en surface. A -8 m, petite salle latérale (8 x 2 m) haute de 4 m.

- **Gouffre de la Dévia (39-St-Pierre)**

874,10 - 181,90 - 885

Puits de 12 m. Chamier. Boyau impénétrable.

J.C.FRACHON

DIVERS

COMMANDE DE CARBURE

Le S.C.San-Claudien envisage une commande groupée de carbure, fin 1995 ou début 1996. La quantité optimale pour bénéficier d'un tarif compétitif étant de 15 fûts, les personnes intéressées par l'acquisition de fûts doivent me contacter pour effectuer la prévision de commande, et ce au plus vite.

Eric David - Tél. : 84.35.74.47

E.DAVID

CARNET ROSE

Xavier et Théophile sont nés ensemble, le 24 septembre, chez Didier Cailhol, président de la Ligue Spéléo de Franche-Comté, et Sylvie Vettorato. Félicitations aux parents, et bonne route aux jumeaux !

J.C.FRACHON

LE COIN DES ANCIENS

Un vieux spéléologue dénommé Jean Prost, habitant à Longchaumois, au lieu-dit Les Crozets, a pris sa retraite après 20 ans de spéléo aux Eclaireurs de France et 20 ans en individuel. Il connaît toutes les grandes classiques du Jura, du Doubs et même d'une grande partie de la France.

Il a donné tout son matériel à l'A.S.St-Claude (120 m d'échelles, une corde de 100 m, spits, baudrier, etc.). Il fait partie de ces spéléos qui ne font pas de bruit et dont on n'entend jamais parler.

Les membres de l'ASSC lui envoient tous leurs remerciements.

R.LE PENNEC

RESPONSABLES FÉDÉRAUX

Stéphane Nore, trésorier de l'Ecole Française de Spéléologie depuis 1990, vient de démissionner de ses fonctions.

Avec son départ, la pépinière jurassienne de responsables fédéraux s'amenuise un peu plus. Rappelons que le Jura a fourni depuis une trentaine d'années deux membres du Comité Directeurs national FFS (J.C.Frachon et R.Limagne), des présidents pour 4 commissions nationales (EFS, Médicale, Plongée, SSF) avec J.Bariod, J.C.Frachon et R.Limagne, ainsi que des membres de Bureaux de Commissions nationales, avec P.Lafosse (SSF) et S.Nore (EFS).

A l'heure actuelle, seul R.Limagne résiste encore vaillamment à la tête de l'EFS.

J.C.FRACHON

AUTOROUTES DE L'INFORMATION

Les "accros" d'informatique ont peut-être déjà découvert, en navigant sur *Internet*, un kiosque spéléo animé par le Spéléo-Club de Villeurbanne. On y trouve entre autres des topos et des renseignements sur des cavités, notamment jurassiennes.

A essayer...

S.NORE

LU (ET VU) POUR VOUS

- **Télévision : M6 - Emission "E=M6 Junior" du 17.10.1995**

Emission de vulgarisation "scientifique" destinée à un public "jeune". Celle-ci avait pour cadre le milieu souterrain. L'animatrice était

dans une cavité du Doubs (Gouffre du Siblot, à Sechin). Présentation de la faune souterraine, de la formation des cavernes et de la pollution, illustrée de documents d'Alain Baptizet, anciens pour la plupart. On reconnaît une vipère filmée dans le Jura (mentionné dans le reportage). Il s'agit en effet de prises de vue effectuées au début des années 80 à la Grotte des Parchets (39-Aromas), avec la participation du S.C.S.C.

E.DAVID

• **Le Courrier de St-Claude**

- Samedi 01.07.1995 : Un article (que nous avons omis de signaler) avec une photo, consacré au sauvetage du 21 juin à la grotte des Moulins (Septmoncel).

• **Le Progrès-Les Dépêches (quotidien régional)**

- Lundi 24.07.1995 : Un article avec une photo signalant la formation d'un gouffre de 10 m, à Aiglepierre, par affaissement sous les roues d'un tracteur.

- Lundi 07.08.1995 : Un article publicitaire avec deux photos (dont une à l'envers !), vantant les beautés de la grotte aménagée de Baume-les-Messieurs.

- Jeudi 24.08.1995 : Un article avec une photo énumérant les activités proposées cet été par l'Atelier de l'Environnement du Haut-Jura, basé à St-Lupicin. On y annonce une excursion baptisée "De pertes en résurgences", axée sur "les pertes, les lésines, les lapiaz, les dolines ou plus simplement les gouffres...". Prévue pour le 23 août, nous ignorons si elle a eu lieu.

- Jeudi 07.09.1995 : Un article annonçant la signature d'une convention de partenariat entre le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Haut-Jura et EDF-GDF Franche-Comté Sud, portant sur la création d'emplois liés à l'environnement. Dans l'immédiat, un poste de chargé de mission est créé pour le développement touristique du Haut-Jura et du Jura-Sud. L'article conclut sur le fait que "ce projet débouchera en outre sur la création d'emplois induits (prestataires extérieurs, moniteurs, spéléologues, etc.)".

- Dimanche 10.09.1995 : Un article, avec photos, relatant la signature de la convention entre le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Haut-Jura et EDF-GDF Franche-Comté Sud, pour la création d'emplois liés à l'environnement. On y apprend que le poste de chargé de mission pour le développement touristique du Haut-Jura et du Jura-Sud (voir plus haut) est confié à Christine Le Pennec : cette dernière a longtemps pratiqué la spéléo au sein du S.C.San-Claudien, et est, nul ne l'ignore, l'épouse de notre ami "Bébert".

- Samedi 30.09.1995 : Une redite de l'article du 06.12.94, analysé dans CDS-Info n°136 (p.6).

Dans un style grandiloquent, on y apprend que Jacques Steinmesse, chef des pompiers de Sirod et valeureux compagnon du funambule Pascal Barrier, "a visité quasiment tout ce que le monde de la spéléologie connaît dans la région". Dont, bien sûr, la source de l'Ain qu'il aurait explorée avant tout le monde...

Curieux, nous autres, pôvres spéléos, nous ne l'avons jamais croisé sous terre...

• **Voix du Jura (hebdomadaire régional)**

- N° 2651 du 14.09.1995 : Un article relatant la signature de la convention entre le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Haut-Jura et EDF-GDF Franche-Comté Sud, pour la création d'emplois liés à l'environnement, et la désignation de Christine Le Pennec au poste de chargé de mission pour le développement touristique du Haut-Jura et du Jura-Sud (voir plus haut).

- N° 2655 du 12.10.1995 : Un court article relatant le sauvetage mouvementé d'un chien tombé dans un gouffre par les pompiers de Sirod (voir plus haut, rubrique "Spéléo-Secours").

• **Sous le Plancher, Bulletin de l'ASE (Liges Spéléologiques de Bourgogne et de Franche-Comté), n°10-1995**

Ce nouveau fascicule commun à nos deux Ligues, vient enfin de voir le jour, avec près de 9 mois de retard : mais l'attente valait la peine, car c'est un beau bébé. Un total de 138 pages, de nombreuses illustrations, une maquette impeccable : le savoir-faire de P.Degouve, rédac'chef, a encore frappé.

Pour le Jura, on relève trois articles :

- "Activités des clubs dans le département du Jura", avec un compte-rendu de la coloration de la Chaumusse (G.S. du Haut-Jura), la description du gouffre de Fosse-Ronde II. à Dournon (G.S. du Doubs), et la relation d'une courte première au gouffre des Griffes, à La Chataine (S.C. Dijon).

- "Les grandes cavités du Jura", par J.C. Frachon : liste des développements supérieurs à 1 km, des dénivellations supérieures à 100 m, et des siphons dépassant 200 m de longueur ou 30 m de profondeur.

- "La grotte des Planches (Les Planches-près-Arbois)", par F. Poggia : brève relation des premières effectuées par l'auteur au-delà du siphon amont, qu'il a franchi en 1990. En tout, plus de 3 km de galeries, et ça continue...

On peut se procurer ce fascicule auprès de P.Degouve (15, rue Jules d'Arbaumont - 21000 Dijon).

J.C.FRACHON

